

UN MILLION DE DOLLARS POUR LA RECHERCHE MEDICALE

L'Agence a déjà dépensé plus de un million de dollars, sous forme de contrats de recherche, pour favoriser les applications médicales des radioisotopes. L'objectif de cette activité est d'aider les hôpitaux et instituts de recherche médicale des pays en voie de développement à tirer parti des méthodes radioisotopiques mises au point dans les pays techniquement avancés, pour leur permettre de résoudre des problèmes locaux ou régionaux de santé publique.

L'aide concernant les applications médicales des radioisotopes a toujours occupé une place importante dans le programme de l'AIEA. Le programme de contrats de recherche médicale a vraiment débuté en 1961, lorsque les fonds disponibles sont devenus assez importants pour permettre une certaine planification, bien que des dépenses aient été engagées pendant les deux années précédentes. A la fin de 1966, la valeur totale des contrats signés avait atteint 1 090 033 dollars des Etats-Unis, se répartissant comme suit: 1959 — 46 270 dollars; 1960 — 73 220 dollars; 1961 — 124 515 dollars; 1962 — 145 028 dollars; 1963 — 166 855 dollars; 1964 — 130 940 dollars; 1965 — 222 010 dollars; 1966 — 181 195 dollars.

En 1962, certains critères ont été adoptés pour le choix des propositions de contrat de recherche. Il a été décidé de donner la priorité aux projets représentant les caractéristiques suivantes:

1. Projets pouvant être exécutés seulement ou de préférence dans des pays en voie de développement;
2. Projets concernant des maladies ou des troubles affectant une proportion élevée de la population d'un pays ou d'une région;
3. Projets pouvant donner des résultats conduisant à des applications immédiates.

En septembre 1962, la Section de médecine du Secrétariat de l'Agence a organisé une réunion d'experts-conseils, à laquelle l'Organisation mondiale de la santé était représentée par des spécialistes de la nutrition, de la parasitologie et de l'entomologie. A la suite des recommandations de ces experts, une priorité élevée a été accordée à quatre groupes de sujets: anémie, goître endémique, malnutrition et effets des infections parasitaires de l'homme. Jusqu'en 1963, un certain nombre de contrats ont été également accordés pour des études

sur le métabolisme osseux au moyen du radiocalcium (^{47}Ca). Les crédits ont été répartis de la façon suivante:

Sujet général	Nombre de contrats	Coût en dollars des Etats-Unis
Métabolisme osseux	14	94 400
Anémie	23	272 625
Goitre endémique	18	318 265
Malnutrition	16	250 510
Infections parasitaires de l'homme	11	175 550
Divers	2	8 683
	84	1 090 033

La répartition géographique s'établit comme suit: 13 contrats en Afrique (131 285 dollars), 23 en Europe (237 420 dollars), 16 en Amérique latine (233 408 dollars), 15 au Moyen-Orient (241 220 dollars) et 17 dans l'Asie du Sud-Est et l'Extrême-Orient (246 700 dollars).

Des institutions de 44 Etats Membres ont participé à ce programme. Des contrats d'une valeur de 890 493 dollars, soit 81,7 % du montant total, ont été attribués à des institutions de pays en voie de développement, c'est-à-dire de pays pouvant bénéficier d'une assistance technique au titre du Programme des Nations Unies pour le développement.

Les contrats sont conclus normalement pour un an, mais ils sont renouvelables pour une nouvelle période de un ou deux ans. Ils comportent l'octroi de fonds pour la rémunération du personnel scientifique et technique ainsi que pour du matériel et des fournitures nécessaires à l'exécution d'un programme de recherche précis. Les montants prévus ne sont pas très importants: ils atteignent en moyenne 6 840 dollars pour la première année et 12 980 dollars pour toute la durée du contrat.

Vu les conditions actuelles, les critères de sélection devront sans doute être appliqués encore plus strictement, mais toute proposition de contrat sera étudiée très attentivement.

Il est difficile d'évaluer le résultat global de cette activité, bien que le nombre des communications parues dans des publications scientifiques puisse en donner une idée. Vers le milieu de 1965, l'Agence avait été avisée de la publication d'environ 150 communications, le chiffre réel pouvant être plus élevé du fait que les titulaires de contrats n'informent pas toujours l'Agence lorsqu'ils publient des rapports et que des délais assez long interviennent fréquemment entre l'envoi de manuscrits et leur publication.